création d'un empire offre de graves difficultés, non sculement parce qu'il s'élève en opposition à la puissante république voisine, essentiellement opposée aux institutions monarchiques, mais parce que les différences de nationalités, de religions et d'intérêts sectionnels sont autant de pierres d'achoppement contre lesquelles viendront se heurter les dispositions principales du projet de confédération. Il ne faut pas croire que l'opposition ne combat ce projet que parce qu'elle n'en comprend pas la portée. Elle le comprend, au contraire, et n'y voit que des dispositions qui lui sont hostiles. Aujourd'hui le Canada, avec l'égalité sectionnelle, ne forme qu'un seul peuple dont les tendances et les aspirations sont communes; mais avec la confédération il n'en sera plus ainsi: nous aurons une minorité contre une majorité, dont les tendances agressives se sont toujours manifestées chaque fois qu'elle a eu la puissance du nombre. Si les populations de toutes les provinces étaient homogènes, si leurs intérêts, leurs idées, leurs croyances, leur nationalité étaient identiques, nous serions peut être plus portés à accepter les dispositions peu judicieuses du projet qui nous est soumis, - mais comme rien de tout cela n'est identique, nous croyons qu'il y a danger pour nous à les accepter. Autrefois, la France possédait toute cette partie du continent, et les colons de cette époque,—cultivateurs, pêcheurs, chasseurs ou coureurs de bois, — parcouraient toute l'étendue de ces immenses possessions qui avaient nom la Nouvelle-France; aujourd'hui, que lui reste-t-il d'un territoire dont l'étendue égale celle de l'Europe même? Une pauvre petite île située à l'entrée du golfe, un pied à terre pour ges pêcheurs, et quelques arpents de grêve sur les côtes de Terreneuve.—Quand on étudie ce fait, quand on voit la puissance française complètement détruite sur ce continent, -n'avons-nous pas le droit de nous montrer sévères dans l'ap-Préciation du projet de constitution qui nous est soumis, et qui n'a d'autre but, je le répète, que de compléter l'œuvre de la destruction de l'influence de la race française en Amérique? Est-ce que le passé ne nous a pas appris à nous défier de l'avenir? Oui, M. le PRÉSIDENT, la politique de l'Angleterre a toujours été agressive et a toujours eu pour but notre anéantissement comme peuple—et ce projet de confédération n'est que la continuation de l'application de cette politique sur ce continent; son véritable but n'est que |

l'anéantissement de l'influence française en Canada. En recherchant si les moyens d'action employés aujourd'hui n'ont pas de précédents dans l'histoire, il est facile de trouver des renseignements précieux. Il fut un temps après la conquête de l'Angleterre par les Normands, où la langue française était la langue générale et officielle. Pendant quatre siècles, le français fut la langue de la nation ; mais plus tard, les conquérants furent obligés d'adopter la langue des vaincus. En étudiant l'histoire du parlement anglais, on voit qu'avant l'année 1425 il n'avait pas été introduit dans la législature un seul projet de loi qui ne fût en français. Mais à cette époque le premier projet de loi en anglais fut présenté au parlement; et vingt-cinq aus plus tard, en 1450, on trouve le dernier acte présenté en français dans le gouvernement anglais. Après cette date, on ne voit plus de trace de la langue française au parlement; il n'avait fallu que vingt-cinq ens pour la faire disparaître entièrement. Il y a un autre fait historique qui se rattache à l'existence politique des peuples, et qu'il est bon de noter. On sait pendant combien de temps l'Ecosse et l'Irlande résistèrent à l'envahissement de l'Angleterre. La lutte fut longue et obstinée, mais ces deux nations durent céder à la politique d'envahissement et à la puissance d'assimilation de la nation anglaise. Mais voyons quels moyens l'Angleterre a employés pour arriver à son L'histoire impartiale nous le dit comme elle dira aussi quels sont les moyens employés aujourd'hui pour anéantir notre race sur ce continent. L'histoire inscrit en lettres d'or, sur ses plus belles pages, les noms des hommes qui ont combattu pour les droits et les libertés des peuples; mais aussi elle inscrit sur ses pages les plus sombres les noms de ceux qui vendent ces libertés et ces droits pour des titres, des honneurs, du pouvoir et de l'or. Nous jouissons aujourd'hui d'un gouvernement responsable chèrement acheté au prix d'un siècle de luttes héroïques, et, avant que de céder un pouce de terrain conquis, nous devons examiner ce que nous promettent les changements constitutionnels projetés. Profitons de l'exemple des peuples qui pleurent amèrement aujourd'hui la perte de leurs droits politiques, amenés par des changements constitutionnels du genre de ceux qui sont aujourd'hui proposés au Bas-Canada.—Voici ce que je lis à propos de la réunion de l'Ecosse à l'Angleterre, en 1706 :--